

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 70

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 16 Décembre 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. PATRICK BORE / MME. DANIELLE MILON

OBJET

Top Cruise 2016 - Modification de la subvention au Club de la Croisière Marseille
Provence

**Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche
Service de l'Observatoire
12323**

PRESENTATION

Depuis plusieurs années, le Département œuvre pour le développement du secteur de la croisière, vecteur de croissance économique, d'attractivité et de rayonnement international pour les Bouches-du-Rhône.

Le soutien de notre collectivité se traduit par le soutien régulier à la convention d'affaires Top Cruise, organisée annuellement par le Club de la Croisière Marseille Provence. En 2015, une subvention de 10.000 € a été accordée pour cette opération (délibération n°23 de la Commission permanente du 30 octobre 2015).

Par délibération n°65, la Commission permanente du 13 juillet 2016 a attribué une subvention au Club de la Croisière Marseille Provence de :

- 20.000 € pour ses actions en faveur du développement de la filière Croisière à Marseille,
- 20.000 € pour l'organisation de la convention d'affaires Top Cruise 360 Europe dont le budget s'élevait à 200.000 €. Organisée sous l'égide de la CLIA (Cruise Line International Association) cette manifestation, intitulée CRUISE 360 Europe, prenait cette année une dimension européenne et se déroulait sur plusieurs jours.

MODIFICATION DU PROGRAMME DE TOP CRUISE

Suite au report par la CLIA de cette opération d'envergure européenne en 2017, le Club de la Croisière Marseille Provence a organisé l'opération Top Cruise selon un planning réaménagé.

Top Cruise – Volet Business

La convention d'affaires Top Cruise a eu lieu le 21 octobre 2016 au Parc Chanot à Marseille et a été exclusivement réservée aux agents des voyages distributeurs de produits Croisière. 19 exposants et 32 marques de croisière étaient attendus.

Les agences ont pu profiter des visites de navires organisées, du 20 au 23 octobre 2016, du Workshop et des interventions Forum permettant aux compagnies de croisières de présenter leurs nouveautés tarifaires, leurs nouveaux produits et itinéraires mais également leurs nouveaux navires.

Top Cruise – Volet Etudiants

Chaque année, le Club de la Croisière Marseille Provence invite les étudiants en tourisme à découvrir le secteur de la croisière, le temps d'une journée et valoriser les atouts croisière du territoire. « Top Cruise - volet Business » se tenant pendant les vacances scolaires, la session de formation au produit croisière des 700 étudiants attendus sera organisée le 10 novembre 2016.

Le budget prévisionnel de cette action modifiée a été ramené à 125.500 €

En conséquence la subvention sera ramenée à 12.500 €

INCIDENCE FINANCIERE

La subvention départementale, proposée à hauteur de 12.500 €, sera financée sur les crédits inscrits au budget départemental 2016 sur la ligne 65-94-6574 dont la dotation est suffisante.

N° GSU	N° Programme	N° Opération	Libellé	Imputation	Engagement CP
EPA-000232	10 052	1012784	Top Cruise 2016 – Modification de la subvention au Club de la Croisière Marseille Provence	65 94 6574	12.500 euros

PROPOSITION

Au bénéfice de ces précisions et sur proposition de Madame la déléguée au Tourisme, je vous propose de :

- ramener à 12.500 € la subvention attribuée par la Commission permanente du 13 juillet 2016 (délibération n° 65) au Club de la Croisière Marseille Provence pour l'organisation de la convention d'affaires Top Cruise 2016
- m'autoriser à signer l'avenant à la convention initialement approuvée par la délibération précitée et figurant en annexe

En cas d'avis favorable de votre part, je vous invite à prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL